S'Bladll

17ème année, n°46 Les Dernières Nouvelles de Niedersoultzbach janvier 2016

page :

Le mot du maire 2
Principales délibérations du Conseil Municipal 3
Etat civil - Anniversaires 6
Au fil de l'année 8
Du côté des associations 12
Il était une fois... 17
A l'école élémentaire 18
Le coin du poète 21
Aventure insolite 22
Informations utiles 23

Retrouvez S'Bladll en ligne sur :http://sbladll.free.fr/SBladll/Bienvenue.html

Le mot du Maire

Mes chères concitoyennes, concitoyens, nous venons de passer les fêtes de fin d'année avec nos familles et avec ceux que nous aimons. J'ai une pensée particulière pour toutes celles et ceux qui n'ont pas eu la chance de fêter Noël avec les leurs, que ce soit suite aux attentats du mois de janvier et de novembre ou encore à des accidents de la vie. 2015 marquera les esprits de toutes les générations, elle nous rappellera que la barbarie des hommes est omni présente, mais nous conforte également à ne pas céder à cette cruauté et de continuer à défendre les valeurs de la République.

2015 aura été pour notre commune une année bien plus calme que 2014. Dans l'équipe municipale chacun a trouvé sa place et ses repères, il n'y a pas eu de surprise majeure. Ce n'est pas pour autant que cette année pourrat être comparée à un long fleuve tranquille…

Il y a tout d'abord eu notre traditionnelle vente de bois dont tous les lots ont trouvé acquéreur, ce qui a ravi notre forestier.

Au printemps, la création de communes nouvelles était à l'ordre du jour, ce qui a suscité de nombreuses réunions. Cette fusion entre plusieurs communes pour n'en faire qu'une, aurait permis de bénéficier à cette nouvelle commune au maintien de la dotation forfaitaire pendant trois ans. Notre commune a été sollicitée par une telle création, cependant nous avons répondu par la négative, aucun projet en commun ne nous ayant été soumis.

Durant les mois d'été un diagnostic sur l'accessibilité des bâtiments ainsi que de toute la voirie a été réalisée par un organisme agrée afin de mettre en conformité ce qui doit l'être. Dans l'ensemble, le bilan est assez satisfaisant sauf, l'accès à l'église qui reste problématique et pour lequel nous avons demandé une dérogation auprès des services du préfet.

La rentrée scolaire du mois de septembre s'est passée sans encombre, sauf que quelques jours après la reprise des cours une énorme fuite d'eau au niveau de la canalisation principale nous a obligés d'avoir recours à de gros moyens pour remplacer la tuyauterie qui traverse l'ensemble de la cour de l'école…..

Les habitants du quartier « les terrasses du Soultzbach » ont également pris leurs repères dans notre petit village. Les enfants, quant à eux, ont pleinement adopté la petite aire de jeu devant la mairie, ce qui fait plaisir à voir…

L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et d'un Plan Paysage sont actuellement des sujets qui occupent nos esprits tant au niveau communal que communautaire. Le but étant que chaque village garde son authenticité et sa spécificité, dans une harmonisation de développement équilibré et raisonné.

Pour cette année 2016, permettez-moi au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, de vous présenter mes vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour vous toutes et tous ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Votre Maire,
Jean-Michel HOERTH

Principales délibérations du Conseil Municipal de l'année 2015

Etat des prévisions des coupes 2015
Programme des travaux en forêt en 2015.

L'état de prévision des coupes en forêt communale prévoit la coupe et la vente de **783 m3** de bois (parcelle11 : 329 m3 – parcelle 15 : 72 m3 – parcelle 12 et 13 : 322 m3 – chablis : 60 m3) pour une recette brute globale de **37 020 €.**
A déduire les frais d'abattage et de façonnage : **13 520 €** et les frais de débardage **: 6 880 €**
et les frais divers de gestion ONF **: 2 789 €**

Recette nette prévisionnelle de 13 832 €
Travaux prévus pour un montant de **8 770 € ht**

Compte administratif 2014 et compte de gestion 2014.

Le compte administratif principal de l'exercice 2014 tel que présenté par le Maire et adopté par le Conseil Municipal se résume comme suit :

Fonctionnement : Dépenses réelles 181 215,64 €
Recettes réelles 198 810,87 €
Excédent de fonctionnement 2013: 54 322,45 €

Excédent de fonctionnement de l'exercice 2014 : 71 917,68 €

Investissement : Dépenses réelles : 220 271,01 €
Recette réelles : 228 121,59 €
Déficit d' investissement 2013 : - 8 981,76 €

Déficit d'investissement de l'exercice 2014 : -1 131,18€

Excédent global de clôture : 70 786,50 €

.**Affectation de l'excédent de fonctionnement 2014**

Au vu des résultats du compte administratif de l'an 2014 ci-dessus, il est décidé décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2014 de la commune :

- 70 786,50 € en report à nouveau.
- 1 131,18 € à inscrire en section d'investissement au compte 1068 du budget primitif 2015 « Excédent de fonctionnement capitalisé »

Par ailleurs, le Conseil Municipal approuve, également sans observation, le compte de gestion principal de l'exercice 2014 de M. le Receveur Municipal.

Vote du budget primitif 2015

Le budget primitif 2015 de la commune s'équilibre comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 244 020,50 €
Total : 244 020,50 €

Recettes de fonctionnement : 173 234,00 €
Excédent de fonctionnement 2014 : 70 786,50 €
Total : 244 020,50 €

Dépenses d' investissement : 92 791,50 €
Déficit d' investissement 2014 : 1 131,18 €
Total : 93 922,68 €

Recettes d'investissement : 93 922,68 €
Total : 93 922,68 €

Principaux travaux d'investissement prévus :

Salle polyvalente : 18 000,00 €
Travaux de réseaux : 50 291,00 €
Matériel : 3 000,00€
Remboursement d'emprunt : 15 000,00 €

Fixation du taux des taxes

Le Conseil Municipal fixe le taux des trois taxes locales qui s'établit comme suit pour l'année 2015(montant inchangé depuis 2010)
- Taxe d'habitation : 8,77%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 10,13%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 44,11%

Le produit des trois taxes est égal à : 45 604 €
Les allocations compensatrices s'élèvent à : 2 988 €
Montant total attendu pour 2015 : 48 592 €

Aménagement forêt communale 2016-2035.

Le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur le projet d'aménagement de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts en vertu des dispositions de l'article L.212-3 du code forestier.
Il expose les grandes lignes du projet qui comprend :
- un ensemble d'analyses sur le forêt et son environnement,
- la définition des objectifs assignés à cette forêt,
- un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.
Ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un AVIS FAVORABLE au projet d'aménagement proposé.

Zone de rencontre

Le maire présente le diagnostic d'accessibilité de la commune concernant la voirie et les bâtiments communaux.
Suite à cette présentation le Conseil Municipal, après délibération, décide de mettre en zone de rencontre la rue Entzmatt et la rue de l'Eglise à compter du 1er novembre 2015.
Les caractéristiques principales d'une zone de rencontre sont :
- Les piétons sont prioritaires sur toute l'emprise
- La circulation est limitée à 20 km/h
- La circulation dans tous les sens est la règle
- Le stationnement doit laisser un cheminement dégagé de tout obstacle

Adhésion à la future Agence Technique d'Ingénierie Publique en tant que membre fondateur – approbation des statuts, demande de création de l'ATIP à M. le Préfet, désignation des électeurs

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Vu la délibération du conseil municipal en date du 13 mars 2015 approuvant le principe d'une adhésion à la future Agence Technique d'Ingénierie Publique en tant que membre fondateur ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL Municipal : (à l'unanimité)

Décide d'adhérer au syndicat mixte ouvert à la carte -Agence Territoriale d'Ingénierie Publique- en tant que membre fondateur, dans les conditions fixées par les statuts annexés à la présente délibération.

Il prend acte des caractéristiques suivantes du Syndicat mixte :
- le Syndicat mixte prendra la dénomination -Agence Territoriale d'Ingénierie Publique- et son siège sera fixé à l'Hôtel du Département, place du quartier blanc à Strasbourg
- le Syndicat mixte Agence Territoriale d'Ingénierie Publique aura pour objet 1 - Le conseil en matière d'aménagement et d'urbanisme, 2 - L'instruction administrative des demandes, déclarations et autorisations d'urbanisme 3 - L'accompagnement technique en aménagement et urbanisme, 4 - La gestion des traitements des personnels et des indemnités des élus ainsi que les cotisations auprès des organismes sociaux, 5 - La tenue des diverses listes électorales, 6 - L'assistance à l'élaboration de projets de territoire, 7 - Le conseil juridique complémentaire à ces missions.
Il décide également des dispositions suivantes :
- Approuve les statuts annexés à la présente délibération

Location terres communales

Le Conseil Municipal, vu le contrat de location précaire du 1er octobre 2014 qui arrive à expiration, autorise le Maire :
- à louer les terres communales au prix de 1,30 € l'are de terrain.
- à signer un nouveau contrat de location précaire pour l'année 2015.

Taxe communale sur la consommation finale d'électricité – fixant du coefficient multiplicateur

Le Maire rappelle que la loi du 7 décembre 2010 portant organisation du marché de l'électricité à modifié en profondeur le régime des taxes communale et départementale sur la consommation finale d'électricité.

Ainsi, le législateur a substitué à l'ancienne taxe, qui était assise sur une fraction de la facture

acquittée par le consommateur et fixée en pourcentage de celle-ci, une nouvelle taxe établie par rapport au barème suivant :
- 0,75 euros par mégawattheure pour toutes les consommations non professionnelles ainsi que pour les consommations professionnelles issues d'installations d'une puissance inférieure ou égale à 36 kilovoltampères
- 0,25 euros par mégawattheure pour les installations d'une puissance supérieure à 36 kilovoltampères et inférieure ou égale à 250 kilovoltampères.
et sur lequel les collectivités locales et leurs groupements auront la possibilité de déterminer un coefficient multiplicateur.
La loi précité a également eu pour effet d'instituer de droit cette nouvelle taxe dans toutes les communes à compter du 1er janvier 2012, alors que la précédente taxe était facultative.
Les communes qui n'avaient pas instauré l'ancienne taxe sur l'électricité devaient toutefois délibérer avant le 1er octobre 2011 afin de fixer le coefficient multiplicateur de la taxe. A défaut, ce coefficient était nul.
Il appartient par conséquent au Conseil Municipal de délibérer afin de fixer le coefficient multiplicateur applicable dans la commune à compter du 1er janvier 2016.
Ce coefficient doit être compris entre zéro et huit. Le coefficient maximum pourra être réévalué chaque année en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation hors tabac.
Vu l'article 23 de la loi n°2010-1488 du 7 décembre 2010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité,

Vu les articles L.2333-2 à L.2333-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT),

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
- FIXE, le coefficient multiplicateur unique de la taxe sur la consommation finale d'électricité pour la commune de Niedersoultzbach à 6.

Divers

- Attribution d'une subvention 50 € à 8 élèves de la commune participant à un séjour en classe verte à la Hoube, ainsi qu'une subvention de 300 € à Justine STEPHAN qui participera au Raid 4L Trophy en février 2016

- Acceptation d'une subvention de 990 € du Club Temps Libre pour l'installation d'une armoire à la salle polyvalente, de 4 000 € du Comité de Gestion pour le remplacement de la porte d'entrée de la salle polyvalente et de 1 650 € de l'Amicale des Sapeurs Pompiers pour l'installation d'un défibrillateur à la mairie.

- Acceptation d'une motion pour demander le renforcement des effectifs de la Brigade Territoriale autonome de Gendarmerie Bouxwiller La Petite Pierre.

- Renouvellement du contrat d'Assurances des risques statutaires du personnel communal.

- Dissolution du CCAS

Personnel communal

Le maire et son équipe municipale tient ici à remercier Madame Liliane WITTERSHEIM pour les services rendus à la commune et au RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) en particulier pour l'accompagnement du transport scolaire et l'entretien de l'école.
Pour la remplacer nous avons engagé un nouvel agent. Il s'agit de Madame Mireille KIEFFER. Elle est originaire d'Ingwiller et a été embauchée sous contrat CUI (Contrat Unique d'Insertion) pour une durée d'un an, renouvelable si nécessaire. Nous lui souhaitons une bonne collaboration.

Etat civil

Naissances

- Théo BOOS, né le 30 juin, fils de Cédric BOOS et de Céline LINGENHEIM demeurant 20 rue Entzmatt
- Nathan NETZER, né le 6 juillet, fils de Marc NETZER et Sonia REICHERT demeurant 11 rue d'Ingwiller
- Zoë STRUB, née le 20 juillet, fille de Frédéric et Marie STRUB, demeurant 43 rue principale
- Théa GRIESS LEININGER, née le 25 décembre, fille de Stéphane GRIESS et de Anne Catherine LEININGER, demeurant 24 rue Entzmatt

Mariages

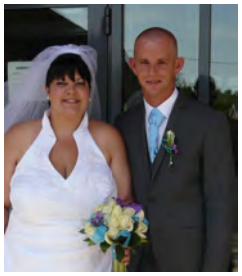

Le 11 juillet
Christophe MUHR et Nadia REICHERT
domiciliés 1 rue d'Ingwiller

Le 12 septembre
Maxime ZIMMERMANN et Kelly BURGUN
domiciliés 9 rue Entzmatt

Le 26 septembre
Adrien VERDET et Aurélie GROSS
domiciliés 7 rue Entzmatt

Mickaël KRAEMER et Sylvia REICHERT, domiciliés 1 rue d'Ingwiller ont célébré leur mariage religieux à l'église paroissiale le 19 septembre. Ils avaient passé devant M. le Maire le 28 septembre 2012

Décès

Nous déplorons le décès de :
- Monsieur **Michel MATTHIS** survenu le 24 janvier 2015 dans sa 98 ième année
- Monsieur **Charles REICHERT** survenu le 12 avril 2015, dans sa 88 ième année.

Les grands anniversaires

Cet article n'a pas paru dans les DNA c'est pourquoi il figure dans notre Bladll.

Une nouvelle octogénaire !

Récemment Madame Liliane REICHERT née ROETSCH a fêté ses 80 ans. Elle est née le 12 février 1935 à Struth. Elle a pris époux à Niedersoultzbach en la personne de Monsieur Ernest REICHERT. Le couple a eu la joie d'accueillir deux enfants. Au début de leur activité professionnelle la famille était installée à Strasbourg et passait de très nombreux week-end au village natal de l'époux. Par la suite, ils ont construit leur maison et se sont définitivement installés au village. Madame Reichert prend beaucoup de plaisir à voyager et plus particulièrement à danser. A l'occasion de son anniversaire Madame Lisbeth GOLTZENE et Monsieur André ANTHONI, deux adjoints, lui ont, au nom de la commune, présenté les meilleurs vœux et remis un présent.

87 ans, le 28 mars 2015
Monsieur Charles

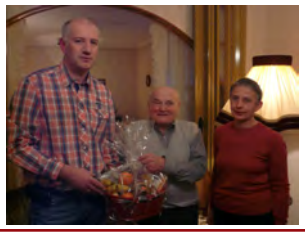

93 ans, le 28 février 2015
Monsieur Michel SCHMITT

80 ans, le 04 juin 2015
Madame Frieda BALZER

89 ans, le 20 mai 2015
Madame Marie REICHERT

86 ans, le 03 septembre 2015
Monsieur Frédéric ACKERMANN

88 ans, le 04 août 2015
Madame Marie BRUA

Au fil de l'année ...

Village propre

En ce samedi 21 mars 2015 une vingtaine de volontaires se sont retrouvés pour mener à bien notre action "village propre" annuelle. Quelle ne fut pas notre bonne surprise, malgré la bise ? Eh bien c'est les premières fleurs de printemps qui nous accueillaient ce matin là. Par ailleurs, nous avons malheureusement ramassé, par les routes et les chemins, les mêmes quantités de déchets que d'habitude. Le promeneurs le long de la voie verte n'hésite pas à jeter papier d'emballage de bonbons, mouchoirs en papier souillés, contenants divers de boissons, ... mais aussi sacs poubelles et pneus dans la forêt. C'est regrettable.

Après deux heures et demie de ramassage, la vaillante troupe s'est vue servir des knacks avec leur accompagnement à la salle polyvalente.

Marché aux fleurs

C'est au mois de mai, comme devenue tradition, que notre opération fleurissement a eu lieu. Une nouveauté tout de même, notre fournisseur de fleurs était l'horticulture BERNHARD d'Ingwiller. Cette année encore environ 650 pots de fleurs ont été commandés sans compter les pots achetés au « Marché de fleurs ».

L'équipe fleurissement de la commune a, dans la bonne ambiance, procédé aux diverses plantations et à leurs bons soins tout au long de l'été. D'autres membres du conseil municipal ont également prêté main-forte pour l'arrosage.

14 juillet

Les citoyens, enfants et adultes, ont été les bienvenus à la réception organisée le 14 juillet. Après un mot d'accueil du maire, les enfants ont été félicités pour leur réussite à l'école et certains d'entre eux ont été encouragés pour leur nouvelle étape scolaire. Une calculatrice a été remise aux uns et un bon d'achat aux autres. Tous ont reçu une brioche.

Messti 2015

Le messti 2015 a été un franc succès : le temps de la partie, le marché aux puces battait son plein, les convives présents, les réfrigérateurs bien garnis, …
La réussite a été garantie par l'engagement d'une importante équipe de bénévoles qui a travaillé d'arrache-pied pour organiser, préparer, cuisiner, ranger, nettoyer, ...

Fête de rues

Fête des voisins dans le nouveau lotissement « Entzmatt »

Cette année, le 18 juillet 2015 a eu lieu la première fête des voisins dans le nouveau lotissement. Les nouveaux arrivants se sont retrouvés autour d'un verre et d'une tarte flambée qui a duré, pour certains, jusqu'au lever du jour … L'ambiance fut des plus conviviale. Merci à Claire et Charles Klein où nous avons passé la soirée et merci à tous les participants.
A l'année 2016 pour la 2ème édition !

Fête de la rue d'Ingwiller-Bouxwiller :

Pour la 3ème année, la fête de la rue d Ingwiller et Bouxwiller a eu un franc succès .
Le 15 aout 2015, les habitants des 2 rues se sont retrouvés chez David et Cindy Boos où nous avons dégusté un sanglier à la broche préparé par les chasseurs de la rue (une fine équipe de cuistots).
Il y avait comme les années précédentes une super ambiance, la fête s'est prolongée toute la soirée .
Merci aux gentils organisateurs : Gérard, Veronique, Cindy et David. Rendez-vous pour une nouvelle édition cette année !

11 novembre

La commémoration de l'armistice s'est tenue ce mercredi 11 novembre devant le monument aux morts pour rendre hommage aux victimes de la Grande Guerre.
Le maire, Jean-Michel HOERTH, a lu le message du ministre délégué aux Anciens Combattants qui rappela qu'il y a cent ans, l'année 1915 a été l'année la plus meurtrière de tout le conflit et que tous les « morts pour la France », hier dans la Grande Guerre, dans la Seconde Guerre Mondiale, dans les guerres de décolonisation, aujourd'hui dans les opérations extérieures sont désormais réunis dans le souvenir et dans l'hommage de la Nation.
Comme le veut la tradition, une gerbe a été déposée par deux enfants de la commune accompagnés du sergent Frédéric KRIEGER qui a encadré une délégation des sapeurs pompiers du Soultzbach.
Après la sonnerie aux morts et l'hymne national, interprétés par trois talentueux trompettistes, le maire remercia les membres du conseil municipal, les sapeurs-pompiers, les représentants des associations locales et des habitants du village pour leur présence à cette cérémonie et invita toute l'assemblée au verre de l'amitié à la salle polyvalente.

Banque alimentaire

La collecte de denrées alimentaires des 25 et 27 novembre 2015 a été honorée par 16 donateurs. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés.

BANQUE ALIMENTAIRE
du Bas-Rhin

Noël, enfants et ainés

Les enfants étaient invités à la mairie samedi 19 décembre dans l'après-midi. C'est dans une ambiance chaleureuse qu'une collation leur a été servie et un chèque cadeau leur a été remis. Ainsi, ils choisiront un cadeau personnel. Une demi-heure plus tard, voilà qu'un coquin vient demander à Monsieur le Maire s'il pouvait acheter son cadeau par internet.
Ensuite, le maire et ses adjoints se sont mis en route pour rendre visite aux citoyens du village de plus de 70 ans afin de leurs souhaiter de bonnes fêtes. Un plateau garni leur a été offert. Ce n'est que tard dans l'après-midi que le tour a été bouclé.

Un certain nombre d'enfants du village a participé à la fête de Noël à l'église d'Uttwiller le 20/12/2015. Ils ont joué une scénette évoquant le questionnement de Joseph et l'embarras de la sage femme vis-à-de Marie qui devait accoucher.

Cérémonie des voeux

Le maire accueillit les invités venus nombreux et leur a exprimé ses meilleurs vœux.
Deux personnes en particulier ont été remerciées pour leurs engagements. D'une part Monsieur Louis REICHERT pour sa longue collaboration à l'équipe de la bibliothèque. D'autre part Madame Jeannine BRUNNER pour avoir mené à bien une enquête auprès de personnes de plus de 60 ans diligentée par la Com Com du Pays de Hanau.
Et pour clore la soirée la galette des rois a été dégustée.

Opération broyage de sapins

L'opération de broyage des sapins organisée par les sapeurs pompiers du Soultzbach a été renouvelée cette année. Le succès fut total ! Le chantier de broyage illuminé était installé devant les baies vitrées de la salle polyvalente. Ainsi les convives, tout en dégustant tartes flambées et pizzas, ont pu suivre les opérations à l'extérieur.

Du côté des associations

A.P.P. Les pêcheurs

Le dimanche 6 septembre s'est déroulé la traditionnelle journée de pêche de clôture de l'APP. Les membres se sont donnés rendez vous dès le matin pour taquiner le «goujon» . Lors de la pause de midi les pêcheurs et leurs familles se sont retrouvés autour d'un bon barbecue. Histoire de discuter des plus belles prises de la saison de chacun. La journée s'est achevée vers 17 heures avec comme record 2 belles truites arc en ciel de 44 et 46 cm.
Prenez d'or et déjà rendez vous pour la saison 2016, l'assemblée générale étant prévue le vendredi 26 février à 20 heures à la salle polyvalente de Niedersoultzbach.

Les sapeurs pompiers, *Fête de la sainte Barbe 2015*

Le samedi 06 décembre a eu lieu la traditionnelle fête de la Sainte Barbe de l'Amicale du SOULTZBACH à la salle des fêtes d'Obersoultzbach. L'ensemble des sapeurs-pompiers de la section ainsi que quelques vétérans se sont retrouvés en début de soirée afin de passer un agréable moment.
Après avoir accueilli et salué l'ensemble des personnes présentes, le chef de section l'adjudant/chef Jean-Michel HOERTH fit observer une minute de silence pour les sapeurs-pompiers ainsi que toutes les victimes civiles de cette année.
Il dressa ensuite un bref bilan des interventions auxquelles la section était confrontée tout au long de l'année, une vingtaine de sorties ont rythmé la vie de la section en 2015 auxquelles il faut rajouter une dizaine d'interventions qui ont eu lieu en journée et qui ont été assurées par leurs collègues du CS d'Ingwiller, l'effectif de la section présent en journée étant quasiment nul.
Messieurs les maires des communes d'Obersoultzbach et d'Uttwiller ne manquaient pas de remercier les soldats du feu pour leur présence dans les trois communes qui composent la section de Niedersoultzbach.
Le président de l'amicale, Monsieur Marc FORTMANN quant à lui remercia les épouses ainsi que les bénévoles qui répondent chaque fois à ses sollicitations lors des différentes manifestations.
Un grand merci à l'ensemble des habitants pour l'accueil chaleureux qu'ils ont réservé aux soldats du feu à l'occasion des ventes de calendriers.

Formations :

- L'ensemble de l'effectif a suivi avec ferveur les séances de formations et les recyclages divers.

Distinctions :
Cette année ont été mis à l'honneur trois sapeurs-pompiers :

Caporal chef, Marc FORTMANN et l'adjudant /chef, Jean-Michel HOERTH

Médaille vermeil (25 ans de service)

Le sapeur Sébastien FORTMANN

Sur proposition de ses collègues sapeurs pompiers, il a été félicité pour son acte de courage lors de l'accident de bûcheronnage de son père Marc FORTMANN.

Nominations :

Caporal Michel MORTZ, nommé au grade de **Caporal/chef**
Sergent Frédéric KRIEGER, nommé au grade de **Sergent/chef**
Adjudant Jean-Michel HOERTH, nommé au grade **d'Adjudant/chef**

Félicitations aux récipiendaires

Revue en Images de l'expo du Club Temps Libre

Énorme succès de la superbe exposition du CTL de Niedersoultzbach, sur le thème de la pomme. Les visiteurs sont venus nombreux pour admirer les œuvres de cette équipe de femmes. On ne saurait dire si ce sont les peintures, les sculptures ou les coutures ou même le buffet de gâteaux qui ont le plus ravis.

21 femmes à Paris

Après leur succès, les femmes du CTL décidèrent de faire un voyage. Pour aller où? A Paris bien sûr. La date fut choisie, et la journée soigneusement préparée. Et ce fut sous un beau ciel bleu qu'elles découvrirent la capitale. De surcroît c'était la journée sans voiture! Quel bonheur! Il y eut beaucoup de visites de monuments , beaucoup de rires, beaucoup de marche à pied, et la descente des Champs Élysée sur la chaussée. Fatiguées, elles reprirent le TGV en fin de journée et déjà il fut question d'un nouveau voyage...

La bibliothèque

En septembre les bénévoles de la bibliothèque ont honorés Louis REICHERT qui œuvré à leur coté pendant près de vingt ans. Il a été apprécié au sein de l'équipe, pour sa gentillesse et sa disponibilité. Toujours prêt à rendre service , il n'hésitait pas à remplacer l'un ou l'autre en cas de besoin. Il a participé activement aux changes de livres avec la BDP.
Un problème de santé l'empêche de poursuivre cette activité, mais Louis continue à emprunter des livres et c'est toujours un plaisir de le recevoir.

Des sorcières à la bibliothèque.

C'est une jolie sorcière et son balai qui a accueilli les enfants et les parents le jour de Halloween. La conteuse Christiane BACH accompagnée du percussionniste Serge LIBS de la compagnie « La Ribambelle », les ont transporté dans le monde magique et imaginaire des sorcières. Et la magie opéra… Les grands et les petits écoutèrent, attentifs, subjugués et ravis.
Pour finir, ils purent déguster un élixir de sorcière (jus de pomme chaud aromatisé) et de merveilleux gâteaux préparés par les bénévoles.

Les bénévoles de la bibliothèque (Christiane WOLF, Céline et Xavier WENDLING, Gislaine THOMASETTE, Marielle SERFASS, Marie SERFASS, Ingrid HOERTH, Pierre MULLER, Jeannine BRUNNER, Nathalie ANTHONI et la responsable Christiane MULLER) souhaitent une bonne année à leurs lecteurs.
L'échange partiel des livres aura lieu fin février,vous pourrez donc déjà nous faire part de vos désirs.
La cotisation pour 2016 sera de 4€ pour les adultes .La bibliothèque est gratuite pour les enfants.

"Il était une fois ... à Niedersoultzbach"

(Regards croisés entre une personne native de Niedersoultzbach et une page d'histoire du village.)

La première fois que j'ai croisé Marguerite, c'était à l'automne 2012. Elle gravissait vaillamment, un arrosoir dans chaque main, la rue des Bergers, pour se rendre dans son jardin qui à cette époque de l'année dégage mille et un parfums de fleurs enivrants. Nous avons discuté quelques instants, mais j'ignorais à ce moment-là que nous serions amenés à rédiger ensemble une page d'histoire de Niedersoultzbach.

Marguerite STEPHAN est née le 12 février 1932 dans une maison voisine située dans la rue de l'Abrelle. Elle a donc un peu plus de 7 ans quand la guerre est déclarée entre la France, une partie de l'Europe et l'Allemagne nazie, le 3 septembre 1939. Elle continue malgré tout à se rendre à l'école primaire du village, où son institutrice enseigne la première année en Français, puis en Allemand jusqu'à la Libération, en 1945. Son papa (Michel) décède malheureusement en 1943 et son frère (Charles) sera envoyé de force en Pologne, dans le cadre du STO (Service de Travail Obligatoire), mis en place en France par le Gouvernement de Vichy de juin 1942 à juillet 1944.

A partir du printemps 1944, Marguerite et sa maman (Marie) travaillent dur à la ferme familiale et ne comptent pas les heures. Elle n'a alors que 12 ans… !

Au mois d'août 44, Marguerite, sa maman et l'oncle HANS, qui joue en quelque sorte le rôle du père disparu, se rendent au lieu-dit "Wackenberg" pour récolter le blé.

C'est alors que des avions américains surgissent brusquement. Selon le bruit, on peut deviner s'ils portent ou non des bombes. Au même moment, des chasseurs allemands arrivent dans le ciel.

Affolement, panique, pleurs… des tirs ont lieu instantanément dans un bruit effroyable et surréaliste !

A ce moment-là, le ciel s'assombrit comme si la nuit tombait brusquement et l'on aperçoit dans le lointain une épaisse fumée noire. Toutes les femmes et les enfants du village sortent alors des maisons, en criant de peur, terrorisés… On distingue quelques morceaux d'avion qui tombent et il est vraisemblable que l'un d'entre eux ait été touché.

Le lendemain, dans les journaux, on apprendra que les alliés avaient voulu bombarder les mines pétrolifères de Pechelbronn et que les Allemands avaient riposté.

C'est une histoire traumatisante, que Marguerite, de nature discrète, voire secrète, ne raconte pas souvent, mais la nuit cette histoire a longtemps perturbé ses nuits de sommeil.

Durant la deuxième guerre mondiale, Niedersoultzbach n'a pas été occupé, mais en octobre 1944, il y a eu quelques militaires allemands qui ont stationné dans le village, en battant retraite. Ils ont eu une attitude et un comportement des plus corrects avec les habitants…

Puis, au mois de novembre 44, on a entendu les Américains entrer sur leurs chars, dans un vacarme assourdissant. Là aussi, petit moment de peur et des difficultés à communiquer dans leur langue… Mais ils ont distribué des friandises, chocolats, chewing-gum et bonbons aux enfants !

La vie du village a ensuite repris son cours normal. Le frère est rentré de Pologne, Marguerite a poursuivi son dur labeur à la ferme et elle a fondé sa famille au village.

Certains "enfants" du village ne sont pas revenus de la guerre et sont morts pour la France. Il s'agit de :

- BALTZER Jacques
- BALTZER Georges
- MULLER Georges

et Marguerite ainsi que tout le village ne les oublient pas. "Il n'y a pas de guerre propre, assure-t-elle, et encore moins de guerre utile."

A l'école élémentaire de Niedersoultzbach…
…début d'année scolaire 2015 - 2016

Notre école

Notre école se situe à Niedersoultzbach au n°10 de la rue de l'Eglise. Elle compte une seule classe, la nôtre, dans laquelle il y a 13 élèves : 6 CM1 et 7 CM2, 6 filles et 7 garçons. Notre enseignante s'appelle Delphine Bonnier.

Notre enseignante

Mateo : habite dans une maison alsacienne
Carla : a toujours de bonnes idées – est jolie
France : a des méthodes d'enseignement différentes de celles que je connaissais – est petite
Jade : nous paye en souris – a l'ouïe fine (elle entend tout ce qui se passe dans la salle de classe...)
Loïs : ne porte pas de lunettes
Emilie : ne donne pas de punitions (nous avons des amendes à payer quand nous ne respectons pas les lois que nous avons votées ensemble)
Zoé : est marrante (elle fait des blagues) – nous propose beaucoup de projets intéressants
Daniel : a les yeux bruns – a des yeux derrière la tête (elle voit tout !)
Lavinia : a les cheveux brun foncé
Tony : écrit vite à l'ordinateur
Ewen : est jeune (elle a 34 ans)
Titouan : est toujours partante pour jouer avec nous
Hugo : habite à Niedersoultzbach

Des réalisations en carton

Un après-midi, la maîtresse a commencé par nous ramener du carton et du papier cartonné blanc et gris. Elle nous a dit de n'utiliser que ces matériaux, des ciseaux et de la colle pour créer une construction de notre choix, réelle ou imaginaire.
Voici les réalisations de quelques membres de la classe :

L'aspirateur du futur
Daniel

Le parc des Princes
Loïs

Ma station téléphonique
Hugo

Ascenceur céleste
Mme Bonnier

Titeuf, Zizie et Manu
Mateo

La tour Eiffel
Titouan

La maison volante
Tony

Des articles

Voici quelques articles écrits par des élèves de notre classe.
Si un élève de notre classe a trouvé un fonctionnement, un moment de la journée ou un événement intéressant, il peut écrire un article à ce sujet et le présenter à la classe.
Ce travail peut être réalisé seul ou à deux.

Les souris

Pour avoir des souris, il faut travailler. Lorsqu'on a fini un travail, la maîtresse y met un tampon souris. Les souris servent à payer des amendes si on ne respecte pas nos lois. On peut aussi les utiliser pendant le marché.

Hugo et Tony

Trafic de noisettes

Nos chères têtes blondes* étaient de retour à l'école de Niedersoultzbach en ce 1er septembre 2015, loin de s'imaginer qu'une surprise les attendait à la sortie !
Le matin, un petit écureuil avait vraisemblablement glissé vingt-six noisettes dans la poche de la maîtresse. La maîtresse à son tour glissa deux noisettes dans la main de chaque élève.
D'où viennent donc ces noisettes ?

** les enfants*

Hugo

Les noisettes du week-end

La semaine dernière, quelques élèves ont fait mine de piquer des noisettes dans la corbeille du vélo de la maîtresse.
Ce matin (le lundi 14 septembre 2015), quand nous sommes rentrés en classe, nous avons aperçu des étiquettes orange et trois noisettes sur chaque table. Nous étions tous très contents.
Mon avis : ça m'a fait plaisir de recevoir des noisettes. Merci aux noisettes du week-end et merci pour le petit mot qu'elles nous ont écrit !

Lavinia

Le marché

Le marché a lieu environ une fois par trimestre.
Les élèves peuvent y vendre des choses qu'ils ont faites eux-mêmes ou trouvées et y acheter des choses à l'aide des souris qu'ils auraient reçues quand ils ont fait des travaux individuels ou dans le cadre du contrat.
Si un élève achète une ou des choses à un autre élève, le vendeur lui indique le montant de son achat pour qu'il lui donne la somme demandée en souris.
Quand le marché est fini, les élèves vendeurs vont chez le responsable de la banque et lui demandent de leur mettre le nombre de tampons souris correspondant à la somme qu'ils ont gagnée en vendant des choses aux élèves acheteurs.

Lavinia

Des textes libres

Voici quelques textes libres que nous avons écrits.
Les textes libres sont des textes que nous écrivons en choisissant librement leur sujet (imaginaire ou réel) et leur forme (poèmes, bandes dessinées, nouvelles, sketchs, recettes, textes documentaires, descriptions, etc.).

La jeune femme et le lézard à deux têtes

Il était une fois un lézard géant à deux têtes. Il terrorisait tout le monde sur son passage. Un jour, une jolie jeune femme croisa sa route et se dit : « Maintenant, il faut que je l'arrête. ».
Elle alla chez le lézard et déclara : « Je veux te combattre. ». Le lézard accepta le défi.
Le duel commença : la fille combattait en étourdissant le monstre à deux têtes ; elle finit par le vaincre et on ne le revit plus jamais dans le pays.

Carla

Le labyrinthe infini

Un jeune garçon et une fille de 11 ans se promenaient dans un parc d'attractions. Ils y virent un grand labyrinthe. Le garçon s'exclama : « Viens, on y va ! ».
Les deux amis entrèrent alors dans le labyrinthe qui était très amusant : des clowns et des bruits rigolos sortaient de partout et des plantes guili leur faisaient des chatouilles quand ils essayaient d'avancer. Une fois les plantes guili traversées, les enfants s'allongèrent par terre...
et se réveillèrent dans leurs lits...

Titouan

Le dragon terrifiant

C'est l'histoire d'un dragon à trois têtes qui terrorisait la ville de Terra City. Les habitants de cette ville étaient verts avec un œil. Ils étaient très terrifiés, sauf Epinard, le plus courageux des guerriers de Terra City qui chevauchait un phénix à deux têtes.
Lui et sa monture firent fuir le dragon à trois têtes vers la forêt de la ville. Là, le monstre cracha des flammes sur un arbre qui prit feu et heurta des rochers. L'un d'eux commença à se transformer en un golem* de pierre qui n'était autre que Grigolem, un ami d'Epinard.
Le golem appela Epinard qui arriva avec son phénix à deux têtes. Le dragon à trois têtes, énervé, cracha des flammes sur les deux amis. Grigolem n'y survécut pas et le guerrier Epinard en colère tua le dragon.

**golem : être artificiel à forme humaine*

Hugo

La météorite de Saturne

Il était une fois une poule qui vit une météorite foncer droit sur elle. Elle courut chez Lima la limace qui lui dit d'aller voir si ça n'était pas une miette de pain grillé.
La poule alla voir cela de plus près, posa son bec sur la météorite et tomba sur les fesses. Mem, un petit être noir, lui dit :
« □○■▲○■▲●△ »
La poule chercha son mari George qui pinça Mem. Mem chercha son cousin Mim qui dit :
« Nous venons de la planète Saturne. Où sommes-nous ? »
George leur répondit :
« Vous êtes sur la Terre. »
C'est à ce moment-là que le fermier sortit pour nourrir ses bêtes. Quand il vit la météorite, il s'exclama :
« Mais ce n'est pas possible !!! Cette météorite n'a rien à faire dans mon enclos ! Où vais-je la mettre ? Mmm... »
Il essaya de faire rouler la météorite, mais rien n'y fit. Il chercha ses voisins pour qu'ils l'aident à déplacer la météorite, mais celle-ci ne bougea pas d'un millimètre.
Alors, le fermier prit la décision de garder la météorite et de l'aménager pour y héberger Mem et Mim.
Depuis ce jour, les habitants de la ferme et les Saturniens sont les meilleurs amis du monde.

Mateo

Toi mon moi

Toi tu es moi.
Moi toi,
Nous toi,
Nous moi.
Vous... personne.
Il y a juste moi et toi.
Mais si tu enlèves la preuve de toi en moi,
Alors...
Je ne serai plus toi,
Et toi plus moi.
Nous serons comme...
l'oiseau et le rocher,
le puits et l'éléphant,
Nous n'aurons pas besoin de l'autre.

Zoé

La classe de CM1-CM2 de l'école de Niedersoultzbach

Le coin du poète

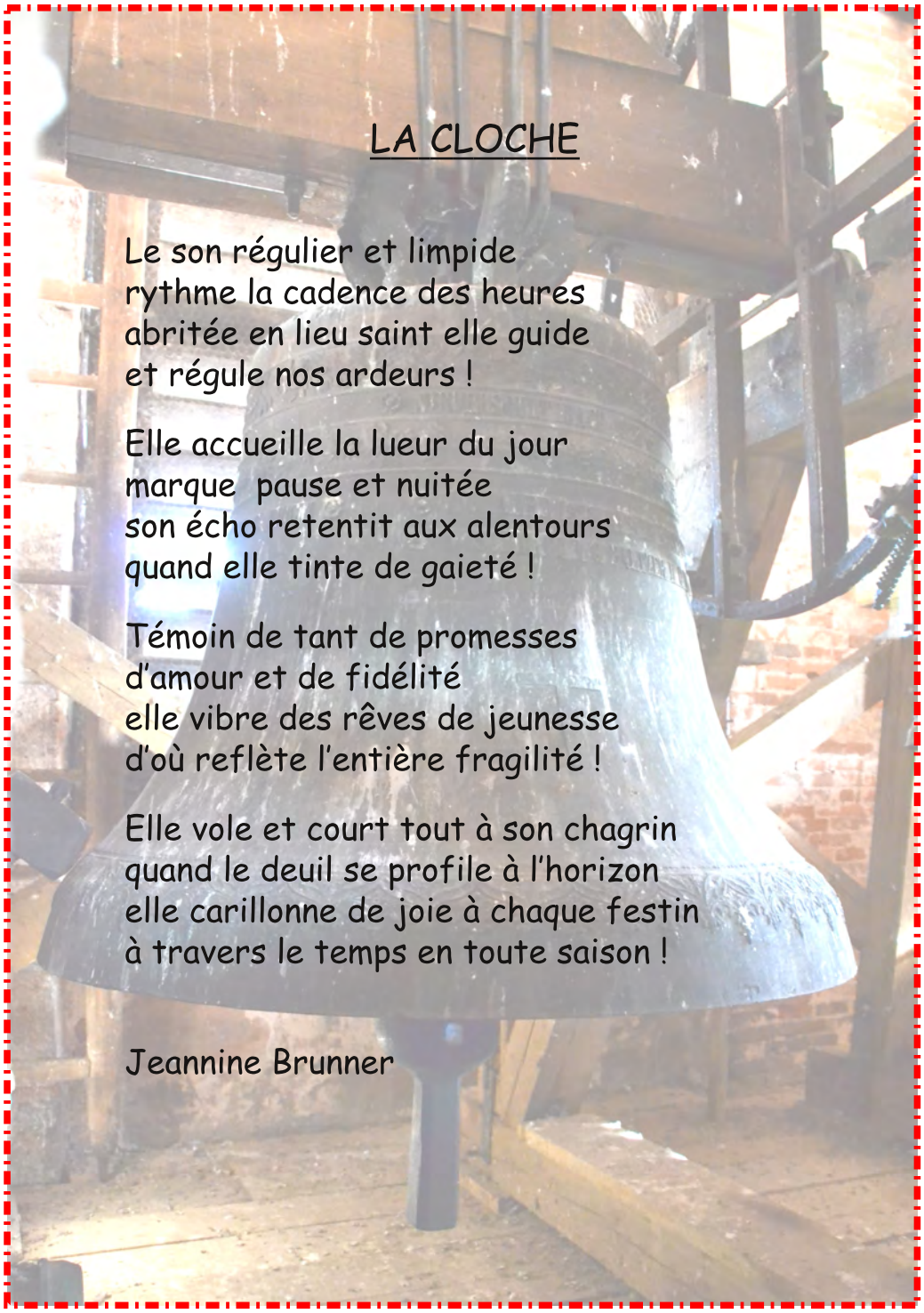

LA CLOCHE

Le son régulier et limpide
rythme la cadence des heures
abritée en lieu saint elle guide
et régule nos ardeurs !

Elle accueille la lueur du jour
marque pause et nuitée
son écho retentit aux alentours
quand elle tinte de gaieté !

Témoin de tant de promesses
d'amour et de fidélité
elle vibre des rêves de jeunesse
d'où reflète l'entière fragilité !

Elle vole et court tout à son chagrin
quand le deuil se profile à l'horizon
elle carillonne de joie à chaque festin
à travers le temps en toute saison !

Jeannine Brunner

Aventure insolite

NIEDERSOULTZBACH-MARRAKECH à bord d'une 4L

Cette année, la commune de Niedersoultzbach démarre au quart de tour en participant à une aventure unique : le 4L TROPHY.
En effet, nous avons apporté notre soutien à l'équipage n° 850 dont la pilote est originaire de notre joli petit village : Justine STEPHAN. La co-pilote est originaire de Molsheim (Catherine SIEGFRIEDT). Elles étudient toutes les deux les techniques de commercialisation à l'IUT Robert Schuman d'Illkirch, c'est donc dans le cadre de leur formation qu'elles ont pu concrétiser leur projet.
Justine et Catherine ont décidé de se lancer dans ce raid humanitaire et étudiant afin de mener une action solidaire de manière originale. Plus de 7000 km à bord d'une 4L pour donner soi-même des fournitures scolaires et sportives à une association à Marrakech « Les enfants du désert ». Le 4L TROPHY rassemble chaque année, plus de 1500 équipages, grâce auxquels plus de 80 tonnes de fournitures sont rassemblées. De plus, les dons emmenés permettent la construction d'écoles. Ce raid sera pour elles un véritable challenge, puisque leur 4L doit déjà dans un premier temps arriver à destination, sans trop d'encombres afin de remettre toutes les fournitures à l'association, puis dans un second temps Justine devra participer à une course d'orientation dans le désert. Ce challenge sportif, permet aux étudiants, d'apprendre à se débrouiller à deux mais aussi de venir en aide à d'autres équipages. Solidarité et entraide sont donc les valeurs de cette aventure.
Mais ce n'est pas tout… pour pouvoir participer, Justine et Catherine doivent rassembler un budget de 9000 € qui comprend les frais d'inscription, la mise en état de la 4L, les fournitures scolaires et sportives. Elles mènent donc différentes actions tels que le démarchage d'entreprises (pour du sponsoring, ou des dons) ou encore la tenue de stands (marché aux puces et marché de Noël).

Nous leur souhaitons de faire bonne route, et de revenir avec des souvenirs pleins la tête.

Et voici, la fameuse 4L, que vous avez sans doute déjà tous croisée au moins une fois :

Informations utiles

Défibrillateur Automatique Externe (DAE)

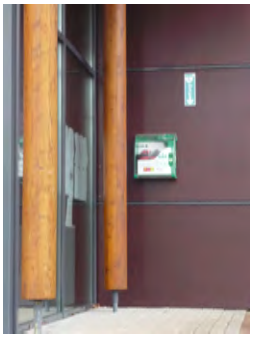

Depuis quelques semaines un étrange appareil qui émet des flashs lumineux orne la façade de la mairie, c'est un défibrillateur automatique externe (DAE).
En effet lors de la dernière assemblée générale de l'amicale des sapeurs pompiers de NIEDERSOULTZBACH (qui a toujours ses fonds propres), il a été décidé de faire une donation à la municipalité et d'offrir ainsi un DAE à disposition de tous…

Grâce a un achat groupé avec les communes d'Obersoultzbach, d'Uttwiller et de Menchhoffen nous avons pu limiter le coût unitaire à 1600€. Pour ce geste citoyen nous remercions nos sapeurs-pompiers, les généreux donateurs.
Cet appareil est destiné à analyser l'activité cardiaque d'une personne en arrêt cardio-respiratoire et le cas échéant délivrer un choc électrique externe.
Une «défibrillation» peut amener le cœur à retrouver un rythme régulier. Dans cette course contre la mort, la rapidité de l'intervention est primordiale.

Une minute de gagnée, c'est 10% de chances de survie en plus.

Cet appareil est utilisable par l'ensemble de la population sans formation spécifique, il suffit de suivre les instructions orales ainsi que les indications écrites sur l'appareil.

Une **séance de sensibilisation** aura lieu à la salle polyvalente le **05 février 2016 à 20 heures** et l'ensemble des habitants y est cordialement convié (des flyers seront déposés dans vos boites aux lettres).Alors que vous soyez jeunes ou moins jeunes, n'hésitez pas à vous déplacer. Les malaises cardiaques, cela n'arrive pas qu'aux autres.

Gare aux lingettes !

Il ne faut surtout **pas jeter les lingettes au réseau d'assainissement**, elles sont un véritable fléau pour celui-ci. Jetées dans les toilettes, les lingettes causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration : elles bouchent et détériorent les pompes de relèvement, obstruent les grilles des stations d'épuration et sont parfois à l'origine de pannes importantes.
Ainsi, l'eau peut parfois ne plus être relevée et faire déborder le réseau d'assainissement vers le milieu naturel ou interrompre la bonne épuration des eaux, polluant ruisseaux, rivières, nappe phréatique …
Des conséquences plus que dommageables car elles augmentent le coût de l'assainissement, et donc de la facture d'eau.

ATTENTION :

Après utilisation, jetez les lingettes dans votre poubelle !
Les lingettes sont souvent dites " biodégradables ". En réalité, elles ne le sont pas si vous les jetez au réseau d'assainissement (par exemple dans vos toilettes), elles n'ont pas le temps suffisant pour se dégrader avant leur arrivée dans les stations d'épuration.
Ayez " l'éco-réflex "

Une consommation quotidienne de lingettes pour faire le ménage produit plus de 24 kg de déchets par an, soit 20 fois plus de déchets en moyenne que d'utiliser un détergent en flacon et des chiffons !
(Extrait du rapport annuel 2014 du SDEA Région Ingwiler)

Un peu de bon sens ...

Les ripeurs du SMICTOM nous seraient reconnaissant de poser nos poubelles la **poignée vers la rue**.
Ceci leur éviterait de les tourner avant de les empoigner. En leur nom : MERCI !

Leçon de civilité

Nous exprimons ici nos remerciements à tous les citoyens qui tout au long de l'année veillent à ce que notre village soit propre, accueillant, calme les dimanches et jours fériés.
Néanmoins, nous jugeons utile de rappeler quelques règles élémentaires afin de permettre à tout le monde de vivre dans des conditions sereines.

« Tout dépôt sauvage d'**ordures ménagères** ou de détritus de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits. […] le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est également interdit »

« L'abandon sur la voie publique ou en tout autre lieu des déchets **encombrants** est interdit. »

Réglement Sanitaire Départemental, art 84 et 85

« Il est interdit de laisser vaquer les **animaux** domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ... »

Réglement Sanitaire Départemental, art 99.6

« Dans les **voies livrées à la circulation publique** où le service de balayage n'est pas assuré par la municipalité, les propriétaires riverains sont tenus de balayer ou faire balayer, après arrosage chacun au droit de sa façade, sur une largeur égale à celle du trottoir. »

Réglement Sanitaire Départemental, art 99.1

Les obligations des riverains concernant la **voie publique** lorsqu'elle est **enneigée**, il n'y a pas d'arrêté municipal en vigueur, mais il serait convenable de déblayer son trottoir lorsqu'il est enneigé et d'y verser un peu de sel. La commune met des bacs de sel à dispositions à plusieurs endroits du village.

« Aucun **bruit** particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »

Code de la Santé Publique, art R1334-31

Dans un souci de maintien du bon ordre nous demandons à tous les propriétaires et exploitants de terrains de veiller à la **lutte contre la prolifération des plantes adventices** (qui se développent sans avoir été semées volontairement) et tout particulièrement de celles qui produisent des graines facilement transportées par le vent. Cette opération contribuera à la bonne entente de voisinage.
Il en va de même pour l'entretien et de la **taille des végétaux** sur les limites de propriétés dans le village.

Le maire, représentant de l'État, se doit de veiller à la sûreté et à la salubrité générale de sa commune (articles L. 1421-4 du code de la santé publique et L. 2542-1 et suivants du code général des collectivités territoriales).

Mairie

18 rue principale
67330 NIEDERSOULTZBACH
Téléphone: 03 88 04 80 38
Télécopie: 03 88 89 52 09
Messagerie secrétariat: mairie.niedersoultzbach@wanadoo.fr

Ouverture au public du secrétariat: vendredi de 19h00 à 20h00

Permanence du maire:
vendredi de 19h00 à 20h00
lundi sur rendez-vous de 19h00 à 20h00

Bibliothèque

Heures d'ouverture:

mardi de 18h30 à 20h00 et
samedi de 13h30 à 15h30

Inscriptions scolaires 2016/2017

L'inscription des élèves pour la rentrée de septembre 2016 s'effectuera **les jeudi 3, 10, 17, 24 et 31 mars 2016**. Les parents concernés devront contacter le directeur de l'école qui leur fixera un rendez-vous. Sont concernés les enfants nés en 2013 résidant ou gardés et ceux qui emménageront au cours de l'année 2016 dans un des trois villages du regroupement.

contact: ODEAU Alain , directeur du RPI - 2 Rue d'Ingwiller - Ecole d'Uttwiller
Tel 03 88 71 31 12 - 0671084p@ac-strasbourg.fr

Collecte de vieux papiers

Une collecte de vieux papiers au profit de la coopérative scolaire aura lieu du

18 au 20 mars 2016

Les bennes seront placées sur le

parking du stade municipal de Menchhoffen.

Calendrier des manifestations

Date	Quoi	Par qui	Où
19/03/16	Action "Village propre"	Commune	NIEDERSOULTZBACH
05/06/16	Fête d'été et marché aux puces	Amicale des Sapeurs Pompiers Du Soultzbach	OBERSOULTZBACH
23/07/16	Hari Owe	Amicale des Sapeurs Pompiers Du Soultzbach	UTTWILLER
07/08/16	Messti et marché aux puces	Les associations du villages	NIEDERSOULTZBACH
08/08/16	Hari Owe	Les associations du villages	NIEDERSOULTZBACH
10/09/16	Marche nocturne	Wiedespalter	NIEDERSOULTZBACH

Location de la salle polyvalente

	Tarifs habitants de la commune	**Tarif normal**
Grande salle	155,00 €	230,00 €
Petite salle	65,00 €	95,00 €
Les deux salles	215,00 €	290,00 €
Petite salle à l'heure	5,00 €	10,00 €
Petite salle et cuisine à l'heure	10,00 €	20,00 €
Cuisine et vaisselle	65,00 €	80,00 €
Barbecue	20,00 €	30,00 €
Barbecue avec bâche	30,00 €	50,00 €
1 poubelle 240 litres	23,00 €	23,00 €
2 poubelles 240 litres	35,00 €	35,00 €
Les frais d'électricité, dont le chauffage, viennent en sus (0,30 €)		

Directeur de publication: Jean-Michel HOERTH
Comité de rédaction du S'Bladll n° 46: Alain FLACH, Lisbeth GOLTZENE, Gabriel MONNIN,Anita MORELLI,Hubert ROTH, Marie SERFASS et Xavier WENDLING. Ce bulletin d'information municipal a été imprimé par nos soins. Sa mise en ligne est assurée par David MORELLI.